

Anniversaire des 50 ans du Parc national des Cévennes

50 ans. C'est un bel âge pour un Parc national. Ça se fête ! Contrairement aux humains qui à cet âge, en général, ne se réjouissent plus des bougies supplémentaires, les parcs nationaux, eux, n'ont pas peur de vieillir.

Un Parc, ça vieillit bien... Les effets des efforts de protection et de développement durable se sont renforcés d'année en année, pendant qu'ailleurs, la biodiversité s'est érodée et que le développement se poursuit encore au détriment de notre environnement, du vivant, du climat.

Non, décidément, un Parc national, ça n'a pas peur de vieillir. Ce qui fait peur à un Parc national, ce n'est donc pas le nombre croissant des années mais le nombre décroissant d'agents à son service. C'est pourquoi nous commençons par remercier solennellement Madame la Ministre de l'environnement, Barbara Pompili, ainsi que Madame la Secrétaire d'État à la Biodiversité, Bérangère Abba, pour avoir défendu en tant que députées les effectifs des Parcs nationaux lors du vote de la loi de finance 2020, l'automne dernier. Grâce aux amendements présentés et votés, les effectifs des Parcs nationaux ont été stabilisés... pour une année au moins.

Mais ça ne suffit pas à rassurer le Parc national des Cévennes. Comme d'autres Parcs nationaux, il a perdu près de 1/5^e de ces effectifs en 10 ans. Nous sommes aujourd'hui 75. En 2010, nous étions 93. Pour fonctionner, le Parc national aurait besoin *a minima* de 80 postes permanents. En sous-effectifs, les agents qui le font vivre ne parviennent plus à mener à bien leurs missions, pourtant définies pour répondre aux objectifs ambitieux inscrits dans les chartes élaborées avec le territoire. Objectifs ô combien pertinents face à l'urgence de trouver les solutions pour une vie durable sur Terre. Les solutions innovantes et respectueuses des patrimoines, c'est aussi ici, dans ces « laboratoires à ciel ouvert » que constituent les territoires ruraux et protégés, qu'elles sont découvertes !

L'année dernière, une formule imagée a circulé, lorsque les personnels des Parcs nationaux se sont mobilisés : « Les Parcs sont à l'os ! » Notre Ministre de tutelle l'a même reprise devant le Parlement : « On arrive au trognon. On est à l'os », a-t-elle déclaré. On a tendance à préférer l'image de l'os que celle du trognon. Car un trognon, on peut encore le grignoter, jusqu'à le faire disparaître complètement. Alors qu'un os, c'est compliqué... à moins d'être un Gypaète !

C'est pourquoi nous avons remis hier ce bel os confectionné par nos soins aux représentants du ministère, afin qu'il soit offert au Premier Ministre. Nous le déposons également dans cette malle temporelle, comme témoin de la période difficile que nous vivons. Et en espérant sincèrement que dans 50 ans, ceux qui l'ouvriront diront « Dites-donc, les temps étaient durs, à l'époque ! ». Et pas « Vous voyez ?! Ce n'était que le début... », ni « Et bien, rien n'a changé, en fait ! ».

Aujourd'hui, notre monde est en crise. Changement climatique et effondrement de la biodiversité nous menacent, nous, humains. Alors s'il ne faut pas pour autant, et bien au contraire, nous interdire cette petite fête pour célébrer les 50 ans du Parc national des Cévennes, le moment nous semble idéal pour être réellement ambitieux, afin de pouvoir imaginer un avenir heureux pour les générations futures et l'ensemble du vivant. Cela passe par un soutien fort aux politiques publiques de l'environnement. Et il ne s'agit pas ici d'un soutien moral, qui s'il est certes indispensable, est insuffisant. Nous parlons ici de moyens concrets, financiers et humains.

On parle beaucoup, en ce moment, de plan de relance de l'économie. Fort bien.

Mais n'en profiterions-nous pas pour amorcer un véritable changement et préserver cet environnement duquel nous dépendons tant ? Pourquoi ne pas aussi en faire une réelle relance écologique ? Ne serait-ce pas l'occasion d'augmenter, ou plutôt de remettre à niveau, les effectifs des Parcs nationaux ?

Florac-Trois-Rivières,
siège du Parc national des Cévennes,
samedi 26 septembre 2020,
les représentants du personnel.